

Vu pour être annexé à la délibération n° 2023-07 du 27/03/2023. A
Bessières le 31/03/2023.



Le Président,

Cédric MAUREL

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023



CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE BESSIERES

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230327-AXDLCA2023_07-BF



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2023



Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires des CCAS et d'informer sur leur situation. Les chiffres énoncés sont prévisionnels.

En effet, conformément aux articles L.2312-1^e L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales, le débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu dans les deux mois avant le vote du budget primitif.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire constitue la première étape du cycle budgétaire et contient différentes informations permettant d'alimenter le débat d'orientation budgétaire, notamment le contexte économique et budgétaire, et la situation financière du CCAS.

Nous aborderons ici la situation du CCAS de Bessières et ses projets pour 2023. Les grandes orientations budgétaires seront présentées afin de définir l'élaboration du budget principal du CCAS.

SOMMAIRE

I. Contexte économique

1. Contexte international
2. Contexte européen
3. Contexte national

II. La commune de Bessières

1. Contexte général de la ville de Bessières
2. Les missions et l'équipe du CCAS
3. Les résultats prévisionnels de l'exercice 2022

III. Les orientations budgétaires

1. Les dépenses prévisionnelles 2023 du CCAS
2. Proposition de budget annexe CCAS 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230327-AXDLCA2023_07-BF

Berger
Levrault

Source DOB 2021 Caisses

31/03/2023



I- Contexte économique

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230327-AXDLCA2023_07-BF



31/03/2023

1. Contexte international

1. Contexte international

L'année 2022 a été marquée par un choc géopolitique majeur : la guerre en Ukraine, ainsi qu'une crise énergétique.

Après une année 2021 marquée une reprise économique dynamique, 2022 semblait s'inscrire dans la poursuite et la confirmation de la reprise de l'activité.

Cependant, l'accumulation tout au long de l'année de facteurs défavorables a conduit à revoir progressivement à la baisse les attentes en termes de croissance économique.

Le retour progressif de l'inflation depuis fin 2021, principalement amplifié par l'envolée des prix de l'énergie et le choc d'offre post-covid, s'est accéléré en 2022 avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie pour atteindre des niveaux record.

2. Contexte européen

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230327-AXDLCA2023_07-BF

31/03/2023

Berger
Levrault

1. Contexte européen

Dans la zone euro, la hausse des prix à la consommation s'est accentuée ces derniers mois. Le taux d'inflation annuel de la zone euro s'est établi à 8,6% en janvier 2023, contre 9,2% en décembre 2022, selon Eurostat.

L'inflation que l'on observe jusqu'alors est essentiellement importée et résulte en grande partie – pour les deux tiers environ pour la zone euro – des prix de l'énergie et de l'alimentation.

La forte hausse récente des prix internationaux du gaz a conduit la BCE à prévoir un pic d'inflation fin 2022, début 2023.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230327-AXDLCA2023_07-BF



31/03/2023

3. Contexte national

3. Contexte national

Objectifs du PLF 2023 et situation financière des collectivités

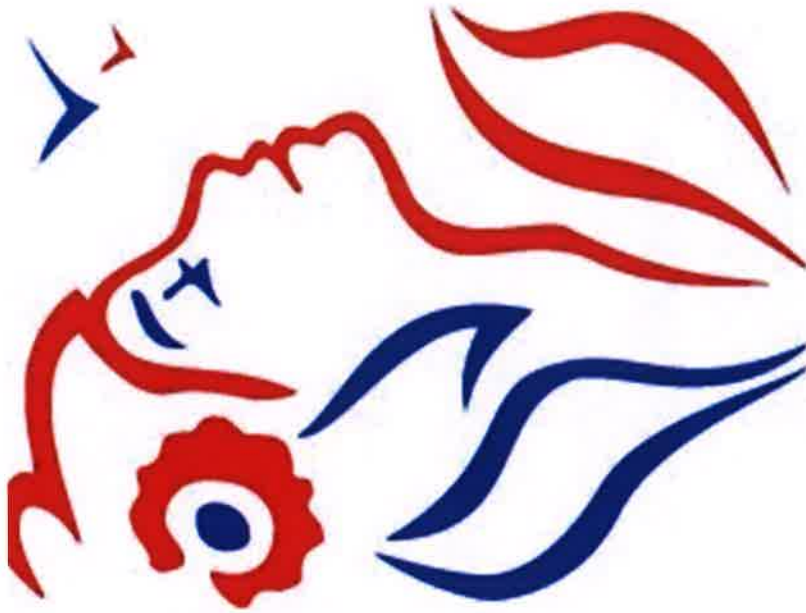
Le PLF pour 2023 comporte quatre axes principaux :

- Protéger les ménages face à la crise énergétique
- Financer les missions régaliennes de l'Etat
- Préparer l'avenir à travers un investissement marqué sur l'éducation
- Maîtriser la dépense publique

3. Contexte national

L'évolution de certains indices impactant la dépense locale est à prendre en considération.
Selon l'INSEE (estimations T3 2022 évolution réalisée sur 11 mois de 2021 en comparaison des 11 mois de 2022):

- Les produits alimentaires : +6,8%
- Combustibles et carburant : +45,3%
- Electricité gaz : + 63,6%
- TPO1 (index général tous travaux) : +10,3%



II- La commune de Bessières

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230327-AXDLCA2023_07-BF



31/03/2023

1. Contexte général de la ville de Bessières

1. Contexte général de la ville de Bessières

Il est important de rappeler le contexte dans lequel évolue la commune de Bessières.

La population est en constante augmentation depuis plusieurs années.

La ville compte 4 258 habitants au 1^{er} janvier 2023 en référence au dernier recensement de la population en 2018.

L'année a été marquée par une sortie de crise sanitaire avec l'allègement des mesures COVID, ainsi que le déclenchement d'une crise géopolitique survenue en Ukraine depuis le 24 février 2022.

Les Bessiérains ont fait preuve d'un grand élan de solidarité en accueillant des familles de réfugiés depuis le 23 mars 2022. Depuis, certaines d'entre elles sont retournées dans leur pays pour retrouver leurs proches. Certaines sont encore en France.

2. Les missions et l'équipe du CCAS

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230327-AXDLCA2023_07-BF

31/03/2023

Berger
Levrault

2. Les missions et l'équipe du CCAS

Le rôle du CCAS c'est avant tout :

- Ecouter,
- Accompagner et soutenir,
- Informer et orienter.

Pour accomplir ces missions, l'équipe d'agents du CCAS, est composée à ce jour de deux Conseillères en Economie Sociale Familiale, et une Conseillère numérique (3 ETP).

De plus, dans le cadre du label « France Services », divers partenaires sont également présents pour accompagner les usagers (Caisse d'Allocations Familiales, Mission Locale, Service emploi de la Communauté de Communes Val'Aïgo ...). L'accès à France Service se fait également par le biais du CCAS.

Plusieurs familles du secteur de Val'Aïgo sont régulièrement suivies par le centre communal d'action sociale de Bessières.

3. Les résultats prévisionnels de l'exercice 2022

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230327-AXDLCA2023_07-BF

31/03/2023

Berser
Levrault

3. Les résultats prévisionnels de l'exercice 2022

Le compte administratif prévisionnel fait apparaître les chiffres suivants :

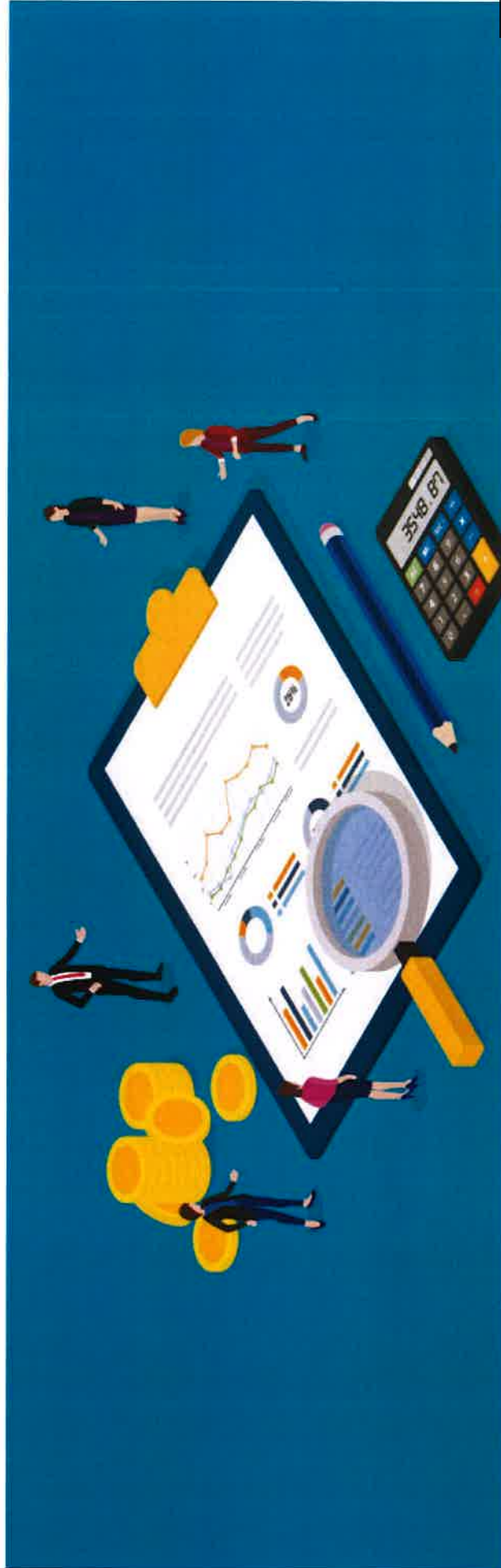
La section de fonctionnement génère en 2022 un déficit estimatif de - 1 538, 93 €.

La section d'investissement quant à elle, génère en 2022 un bénéfice estimatif de + 497,00 €.

A ces résultats d'exercice, il convient d'ajouter, les reports de l'exercice 2021.

Les résultats cumulés prévisionnels :

Section	Résultats 2022 cumulés en euros
Fonctionnement	- 29 936,29 €
Investissement	+ 21 811,23 €



III. Les orientations budgétaires

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230327-AXDLCA2023_07-BF



1. Les dépenses prévisionnelles 2023 du CCAS

31/03/2023

1. Les dépenses prévisionnelles 2023 du CCAS

Fonctionnement :

- Maintien des actions en faveur des aînés : organisation du voyage seniors (27 000 €), ateliers « Vendredis des Seniors », repas des aînés, ...
- Maintien des actions sociales pour les besoins urgents tels que les bons alimentaires ou de première nécessité ainsi que des aides financières dans le cadre du dispositif « Bessières Entour'âges ».
- Organisation d'actions de type ateliers et animations en faveur de la parentalité.
- Actuellement, l'agent qui s'occupe du TAD est un agent communal. Le coût que cela représente pour la commune est refacturé au budget du CCAS afin que la charge soit portée par le budget correspondant. Il est proposé d'ouvrir un poste au CCAS, équivalant au même nombre d'heures effectué actuellement par l'agent communal (20h) pour que la dépense soit directement portée par le budget du CCAS.

Investissement :

- Proposition d'acquérir un véhicule facilitant le transport des personnes âgées ayant des difficultés à se mouvoir (35 000 €). Une subvention sera demandée au département afin de financer cet achat.

2. Proposition de budget annexe CCAS 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230327-AXDLCA2023_07-BF

31/03/2023

Berger
Levrault

2. Proposition de budget annexe CCAS 2023

SECTION FONCTIONNEMENT					
Dépenses		Recettes			
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre Libellé		
			Montant		
011	Charges à caractère général	48 630,00	013 atténuation de charges	0,00	
012	Charges de personnel	20 000,00	70 Produit des services	2 500,00	
042	dotations aux amortissements	1 000,00	74 Dotations Etat	103 500,00	
65	Autres charges de gestion courante	12 500,00	75 autres produits de gestion courante	20 200,00	
67	Charges exceptionnelles	1 633,71	76 produits financiers	0,00	
002	Déficit de fonctionnement	29 936,29	002 Excédé fonct	0,00	
21	virement à la section d'investissement	12 500,00			
TOTAL		126 200,00	TOTAL	126 200,00	
SECTION INVESTISSEMENT					
Dépenses		Recettes			
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre Libellé		
			Montant		
001	Déficit d'investissement	0,00	001	Excédent d'investissement	21 811,23
21	somme disponible aux investissements	35 311,23	23 virement de la section de fonctionnement	12 500,00	
			1068 affectation du résultat	0,00	
			13 Subventions obtenues	0,00	
			040-041 dotations aux amortissements	1 000,00	
TOTAL		35 311,23	TOTAL	35 311,23	

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230327-AXDLCA2023_07-BF

31/03/2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 031-213100662-20230327-AXDLCA2023_07-BF

Débats